



AFRIQUE/ZAMBIE - Pour le Secrétaire général de la Conférence épiscopale, si « la Constitution ne se mange pas, elle peut garantir la nourriture sur la table de tous »

Lusaka (Agence Fides) – « Même si nous ne pouvons pas la manger, une bonne Constitution nous garantit qu'il y ait de la nourriture sur nos tables, des médicaments dans nos hôpitaux et une éducation de qualité dans nos écoles » a affirmé le 11 juin le Père Cleophas Lungu, Secrétaire général de la Conférence épiscopale de Zambie, au cours d'une rencontre avec les ONG engagées dans le suivi du processus de révision constitutionnelle.

Le Père Lungu a voulu ainsi souligner que, pour l'Eglise catholique, la nouvelle Constitution ne doit pas représenter une fin en soi mais un nouveau pas en faveur de la promotion humaine, en particulier des plus pauvres. « La Zambie ne peut plus se permettre de voir gaspiller d'autres ressources nationales (...). Oui, pour nous, une nouvelle Constitution est une nécessité parce que nous la voyons comme un instrument de développement social, économique et politique ».

C'est pourquoi le Secrétaire général de la Conférence épiscopale a exprimé sa satisfaction concernant l'accord auquel sont parvenues les organisations de la société civile avec lesquelles collabore l'Eglise catholique, accord qui vise à établir les standards minima que la nouvelle Constitution devra respecter, standards qui seront ensuite transmis au comité chargé de sa rédaction.

« Nous devons demeurer vigilants et en alerte – a ajouté le Père Lungu. Les expériences passées ont démontré que nous ne pouvons pas confier l'ensemble du processus de révision constitutionnelle aux hommes politiques.

Rappelez-vous des événements dramatiques qui surviennent lorsque les personnes sages demeurent en silence ».

La Zambie a revu sa Constitution par quatre fois depuis son indépendance de la Grande-Bretagne, en 1964, les gouvernements successifs ayant remodelé la Constitution pour réduire au silence les partis d'opposition et conserver le pouvoir. Le projet en discussion, s'il était approuvé, constituerait la cinquième Constitution du pays en un demi siècle d'indépendance. (L.M.) (Agence Fides 13/06/2013)